

RAPPEL DU ROLE DU REFERENT TH dans la relation avec l'entreprise

◆ Objectif général du réseau de référents TH :

Il s'agit d'organiser un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de suivi des personnes handicapées en formation et d'assurer les relais nécessaires avec les acteurs de l'insertion professionnelle dont les personnes ressources au sein d'organismes prescripteurs, financeurs ou autres appuis spécifiques.

◆ Rôle du référent dans le cadre de la relation avec l'entreprise :

Dans le cadre de l'alternance : s'assurer de l'accueil et du suivi de la personne en entreprise

Les activités :

- Informer l'entreprise (sur les dispositifs de formation, les aides éventuelles...)
- Sensibiliser et informer les tuteurs, le personnel de l'entreprise
- Repérer et recenser les entreprises qui ont de « bonnes pratiques »
- Assurer le suivi en entreprise des stagiaires

Comment ?

Par des supports d'information, des outils de l'alternance, une base de données entreprise

Qui est concerné par cette démarche ?

La direction de l'entreprise d'accueil, les tuteurs, les formateurs du centre de formation